

PROCES VERBAL DE REUNION DU JURY

LIEU:
DATE:
NATURE DE LA MANIFESTATION :
<u>COMPOSITION DU JURY</u> : (Préalablement constitué et réglementairement affiché à la table de marque - 3 membres minimum, 5 membres maximum dont un faisant office de Président)
Président : Nom, prénom, qualité :
<u>Membres</u> : Nom, prénom, qualité
- -
-
EXPOSE DES FAITS JUSTIFIANT LA REUNION DU JURY :
RAPPELS DES MOTIFS :
Les faits tels que ci-dessus relatés ont été rapportés au Jury par :
qui a également entendu les protagonistes désignés, lesquels ont
déclaré:
DECISION.
<u>DECISION</u> : Le Jury a décidé :
- disqualification de l'équipe :
I a Ivani a an autus dáltháná sum la sammantamant fantif das israenns.
Le Jury a en outre délibéré sur le comportement fautif des joueurs :
- A l'encontre de Mil a pris à la majorité de ses membres la
décision de lui retirer immédiatement sa licence
pour
de
- A l'encontre de M il a pris à la majorité de ses membres la
décision de lui retirer immédiatement sa licence pour
pour(préciser les faits reprochés justifiant la sanction retenue) pour une durée
de(la sanction peut aller jusqu'à 30 jours maximum)
La présente décision sera transmise au Président
Ligue ou de la Fédération dans les trois jours) pour être entérinée, le cas échéant, (dans les cinq
jours) avec suite éventuelle à donner disciplinairement.
Ea:4-2 1a
Fait àle